

Publié le :
02 AVR. 2021

Présents : 34

Représentés : 5

Absents :

Pour : 36

Contre :

Abstention : 3

CONSEIL MUNICIPAL DU : 31 MARS 2021

DELIBERATION N° : 14356

DGA DE SECTEUR : CAROLE CONDAT

SERVICE : ENFANCE SCOLAIRE

AFFAIRE SUIVIE PAR : FRANCINE DUCROT

**CANDIDATURE A L'APPEL A PROJETS 2021
« SOCLE NUMERIQUE DANS LES ECOLES ELEMENTAIRES »**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'avis de la Commission Education, Jeunesse, Citoyenneté, Politiques Sportives, Culture, Patrimoine, Histoire de la ville réunie le 16 mars 2021,

CONSIDERANT le plan de relance présenté par le Gouvernement le 3 septembre qui comporte un volet dédié à la transformation numérique de l'enseignement,

CONSIDERANT l'appel à projets, lancé début février 2021, visant à réduire les inégalités scolaires et à lutter contre la fracture numérique en contribuant à assurer un égal accès au service public de l'éducation dans les écoles du 1^{er} degré,

CONSIDERANT que cet appel à projets à l'ambition d'appuyer la transformation numérique des écoles en favorisant la constitution de projets fondés sur 3 volets essentiels :

1. l'équipement des écoles d'un socle numérique de base en termes de matériels et de réseaux informatiques,
2. les services et ressources numériques,
3. l'accompagnement à la prise en main des matériels, des services et des ressources numériques,

CONSIDERANT que le projet municipal de poursuivre l'équipement numérique des écoles élémentaires, construit conjointement par la ville et les équipes pédagogiques rentre dans le cadre de cet Appel à Projets,

APRES EN AVOIR DELIBERE

DECIDE de poser la candidature à l'appel à projets pour un socle numérique,

SOLLICITE l'aide financière de l'Etat pour l'équipement de 11 écoles élémentaires,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous actes, conventions, contrats et/ou avenants se rapportant à ce projet.

Pour extrait conforme,

Frédéric PETITTA,

Maire de Sainte-Geneviève-des-Bois

Vice-Président de Cœur d'Essonne Agglomération



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL****SÉANCE DU 31/03/2021**

L'an DEUX MILLE VINGT ET UN, les membres composant le Conseil municipal de Sainte-Geneviève-des-Bois, régulièrement convoqués à domicile, individuellement et par écrit, le 25 mars 2021, conformément aux articles L 2121.10 et L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis à la Mairie sous la présidence de Monsieur Frédéric PETITTA, Maire.

Etaient présents :

Frédéric PETITTA, Nathalie VASSEUR, Jean-Pierre VIMARD, Michelle BOUCHON, Philippe ROGER, Marc LE MEUR, Nadia CARCASSET, Mohammed ZAOUI, Maria DE JESUS CARLOS, Héritier LUNDA, Danièle GARCIA, Séverine BUSSON, Brahim OUAREM, Karla AREL, Philippe DECOMBLE, Eléonore MORENO, Franck CHAUVEAU, Brigitte JAUNET, Laurence MOLINARI, Jacques BOULANGER, , Norman PANter, Isabelle QUESNEL, Franklin OBIANYOR, Patricia BARTOLI, José MARTINS, Marc ESNAULT, Jérémy SIMON, Jacques BENISTY, Mélanie SCHLATTER, Thomas ZLOWODZKI, Chantal LORIC, Yassin LAMAOU, Marie-Noëlle ROLLY, Quentin CHOLLET.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice du Conseil Municipal et peuvent valablement délibérer aux termes de l'article 2121.17 du code du texte précité.

Excusés ayant donné pouvoir :

Alice SEBBAG (pouvoir à Mme Carcasset), Olivier LEONHARDT (pouvoir à M. Petitta), Naïma FERROUDJI (pouvoir à M. Ouarem), Marie-Dominique CRIBIER (pouvoir à M. Esnault), Farah QADHI (pouvoir à M. Panter).

Nombre de membres
composant le conseil : 39

en exercice : 39
présents : 34
représentés : 5
absents :

Monsieur le Président ayant procédé à l'appel nominal, déclare la séance ouverte

Monsieur CHOLLET est élu secrétaire.

Monsieur COLOMBELLI, Directeur Général des Services, assiste à la séance